

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 Septembre 1999
Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2025, Attijari Obligataire SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2024 un dividende de **6.241 dinars** par action.

Ce dividende est payable à partir du **19 mai 2025** auprès des guichets d'Attijari Bank.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Attijari Obligataire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.